

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-deuxième session  
Luanda, République d'Angola, 19-23 novembre 2012

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**TRANSFERT DE LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD À LA RÉGION  
AFRICAINNE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**

1. En vertu de la résolution A/Res/65/308 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Soudan du Sud a été admis comme État Membre des Nations Unies le 14 juillet 2011. Il est devenu Membre de l'OMS le 27 septembre 2011, entrant dans la sphère géographique couverte par la Région de la Méditerranée orientale.
2. La République du Soudan du Sud a exprimé son souhait d'être transférée de la Région de la Méditerranée orientale à la Région africaine de l'OMS. La lettre du Ministre de la Santé du Soudan du Sud est annexée au présent document, pour des besoins de référence.
3. Conformément à la résolution WHA49.6 de l'Assemblée mondiale de la Santé, toute demande de transfert d'États Membres d'une région à une autre doit être examinée par les comités régionaux compétents, et leurs avis doivent être transmis à l'Assemblée mondiale pour examen et prise de décision.
4. Le Comité régional est invité à examiner la demande de la République du Soudan du Sud et à exprimer son avis, conformément à la résolution WHA49.6 de l'Assemblée mondiale de la Santé. Le Directeur régional transmettra ensuite l'avis du Comité à la Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé, pour qu'elle l'étudie et prenne une décision.

THE REPUBLIC OF SOUTH SUDAN



MINISTRY OF HEALTH  
The Minister's Office

Ref. RSS/MOH/MO/98.3

Date: 25 May 2012

Dr Luis Gomes Sembo  
Regional Director of World Health Organisation (WHO)  
for Africa Region (AFRO)  
Brazzaville, Republic of Congo

CC: Minister of Foreign Affairs and International Cooperation, Juba, South Sudan.  
CC: Director General, World Health Organisation, Geneva, Switzerland.

Hon. Dr Sembo,

**Subject: Reassignment of the Republic of South Sudan to the Regions of the World Health Organisation**

The Ministry of Health, Government of the Republic of South Sudan presents its compliments to the Regional Office of the WHO for Africa (AFRO). In the context of the admission of the Republic of South Sudan as a member state of the United Nations and the World Health Organisation, we are formally requesting that the Republic of South Sudan be reassigned to the African Region of the World Health Organisation (AFRO).

Toward this endeavour, and in light of the Resolution WHA 48.6, Reassignment of Member States to Regions, we are proposing the Regional Committee of the WHO's African Region (AFRO), this year, to examine our request, and convey it to the 68<sup>th</sup> World Health Assembly in 2013. The Government of the Republic of South Sudan would appreciate your consideration of this important matter.

The Ministry of Health, Republic of South Sudan avails itself of this opportunity to renew to the WHO Regional Office for Africa (AFRO) its assurances of highest consideration.

Yours sincerely,

  
Hon. Dr. Michael Min Hussein  
Minister of Health  
Juba, South Sudan

P. O. BOX 88, JUBA, South Sudan  
Tel: +211 91 149 200  
E-mail: [m.minhussain@igmail.com](mailto:m.minhussain@igmail.com)

ANNEXE

THE REPUBLIC OF SOUTH SUDAN



MINISTRY OF HEALTH  
The Minister's Office

Réf. : RSS/MOH/MO/J/8.3

Date : 25 mai 2012

**Le Ministre**

**Au Dr Luis Gomes Sambo**

Directeur régional de l'Organisation  
mondiale de la Santé pour l'Afrique  
Brazzaville, République du Congo

**Objet : Transfert de la République du Soudan du  
Sud aux régions de l'Organisation mondiale  
de la Santé**

Le Ministère de la Santé du Gouvernement de la République du Soudan du Sud présente ses compliments au Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique (AFRO) et a l'honneur de l'informer que, dans le cadre de son admission en tant qu'État Membre de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la Santé, la République du Soudan du Sud exprime officiellement, par la présente, son souhait d'être rattachée à la Région africaine de l'Organisation mondiale de la Santé.

À cet effet, et conformément à la résolution WHA49.6 de l'Assemblée mondiale de la Santé sur le transfert d'États Membres d'une région à une autre, nous proposons au Comité régional de l'OMS pour l'Afrique d'examiner notre demande au cours de sa session de cette année et de transmettre son avis à la Soixante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé qui se tiendra en 2013. Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud vous saurait infiniment gré de bien vouloir donner suite à cette question d'importance.

Le Ministère de la Santé du Gouvernement de la République du Soudan du Sud saisit cette opportunité pour renouveler au Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique les assurances de sa très haute considération.

(é) Hon. Dr Michael Milli Hussein  
Ministre de la Santé  
Juba, Soudan du Sud

Copie à :

- Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale  
Juba, République du Soudan du Sud
- Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé  
Genève, Suisse